



**PRÉFÈTE  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **BILAN 2020**

**Protocole départemental de  
prévention et de lutte contre  
les violences faites aux femmes**

**2020 - 2023**

*Commission spécifique de lutte contre les violences faites aux femmes  
Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de  
lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes*



# INTRODUCTION

## Objectif du bilan

Permettre une photographie annuelle des actions du collectif constitué de partenaires signataires du protocole. Ce n'est pas un bilan d'activité des organismes mais une mise en lumière de ce qui est fait collectivement sur cette problématique de sécurité et de santé publique en Indre-et-Loire.

Ces données sont constitutives d'un observatoire des violences faites aux femmes en Indre-et-Loire, porté par la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Les outils développés sont à disposition sur le site de la préfecture et sur le site des acteurs porteurs de projets.

## Ce bilan doit permettre de :

1. Rendre visible les violences faites aux femmes et valoriser les réponses du réseau
2. Quantifier les efforts de communication, de prévention et de formation qui permettent de maintenir un niveau d'information soutenu et une professionnalisation des acteurs pour une meilleure prise en charge
3. Améliorer la qualité et la fluidité des accompagnements
4. Renforcer les axes qui n'ont pas été suffisamment développés

## La méthode

Les partenaires sont invités à renseigner des indicateurs correspondants aux 7 axes sur lesquels repose le protocole. Les réponses quantitatives sont complétées par des apports qualitatifs.

**Le taux de réponse est de 57,45% (75,52% en 2019).** Le taux de réponses est très inférieur au bilan 2019. Depuis 2017, la collecte des données est effectuée par voie dématérialisée.

Certaines données étant partielles (non connues, incomplètes, non renseignées), et la prudence étant de rigueur en matière de données chiffrées, **ce sont plus des éléments de tendance qui sont présentés que des statistiques. La crise sanitaire de 2020 a profondément marqué les différentes données.**

## **Préfecture d'Indre-et-Loire Bilan réalisé et édité par la DDFE**

Délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité F/H (DDFE 37)

Marie Roussel-Stadnicki, Déléguée départementale

02.47.70.25.58 / 07.86.52.28.54 - [marie.roussel-stadnicki@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:marie.roussel-stadnicki@indre-et-loire.gouv.fr)

# INFORMATION - COMMUNICATION -

Plaquettes « vos contacts en département » éditées par la DDFE.

Les structures ont également diffusé leur propre communication. Des affichages ont été faits.

**4657**  
plaquettes « vos contacts en 37 » distribuées

**72**  
actions de communication médias

Au-delà de la communication dans les médias, les publications sur les sites de l'ensemble des partenaires sont importantes.

Beaucoup d'informations sont publiées sur le site de la préfecture, ongles DDFE.

Baisses des manifestations suite à la situation sanitaire de l'année 2020.

**21**  
manifestations grand public

**5935**  
personnes sensibilisées

Les sensibilisations sont des informations descendantes courtes qui permettent essentiellement de faire prendre conscience du problème

Les actions de sensibilisation spécifiques regroupent : les marches exploratoires, les enquêtes de terrain, des sujets spécifiques, entreprises, portes ouvertes...

**165**  
actions de sensibilisation spécifique

# Statistiques des forces de l'ordre (DDSP-Gendarmerie) et du Parquet

**953**  
interventions  
en ZP, **1294** en  
ZG, soit **2247**  
Interventions

Le nombre de faits constatés de viols a fortement augmenté passant de 47 en 2017 à 83 en 2020

Nous constatons le nombre de plaintes diminuer. Ce fait, s'expliquerait par les confinements. 225 mains courantes prises en police.

Rappel : l'audition avec ou sans plainte est la règle.

**451**  
en ZP + **705**  
en ZG  
Soit **1156**  
plaintes

La gendarmerie note une augmentation des interventions VIF de 15,7% en 2020, la hausse est encore plus remarquable pour la première période de confinement avec +72,6%

Les faits de violences intrafamiliales sont passés de 1115 en 2019 à 1326 en 2020 soit une augmentation de 18,92 % en zone gendarmerie. Le confinement a pu accroître les tensions, les violences et la gravité des faits.

En zone police : le nombre de femmes victimes augmente également en 2020 avec +18,2 % par rapport à 2019 et avec une augmentation de 12,13 % des ITT.

**221**  
plaintes  
poursuivies

**748** affaires enregistrées

**12** Ordonnances de protection seulement. Ce qui est peu mais en augmentation.

**164** présentations au parquet juste après la garde à vue.

On note une nette augmentation des poursuites par rapport à 2019 qui étaient de 129.

1 Bracelet anti-rapprochement distribué

# Données départementales, régionales et nationales

**Environ 220 000 femmes sont victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles par an.**

**L'étude nationale** sur les morts violentes au sein du couple nous informe qu' en 2020 : **156 personnes sont décédées en France (4 en Centre-Val de Loire et 1 en Indre-et-Loire en ZG) : 102 femmes, 23 hommes, 14 enfants** dans le cadre de violences au sein du couple parental et **14 victimes collatérales et rivaux.**

**82 enfants sont devenus orphelins** suite aux homicides au sein du couple dont 16 témoins des scènes de crimes et 14 présents au domicile.

51 auteurs se sont suicidés.

81,6 % des victimes sont des femmes. Une femme meurt en moyenne tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

33 % des faits sont par armes à feu et 30 % par arme blanche.

Les faits sont qualifiés d'assassinats, homicides ou violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

# ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Ce chiffre toute structure confondue est à analyser avec recul : les femmes victimes sont reçues dans plusieurs structures dans leur parcours (il y a donc des comptages doubles). Il semble néanmoins avoir doublé depuis 2019 malgré la crise ( 2019 : 2703).

**4828**  
femmes  
accueillies victimes  
de violences sur  
le réseau

**499**  
permanences  
dans  
les QPV et ZR

Quand elles trouvent des financements, des permanences sur l'agglomération et en zones rurales existent. Une cartographie est créée en 2017 et mise à jour régulièrement en fonction des données communiquées par les partenaires.

On note une baisse explicable vis-à-vis de 2019 concernant la difficulté de consultation de l'accompagnement psychologique par les confinements.

**569**  
femmes  
suivies  
psychologique  
ment

**888**  
femmes  
accompagnées  
socialement

Les accompagnements en fortes hausses par rapport à 2019 où l'on avait 495 accompagnements déclarés par les structures.

France Victimes 37 est clairement identifiée droit pénal et le CIDFF droit civil.

**1579**  
femmes  
accompagnées  
juridiquement

**87**  
femmes  
accueillies en  
accueil de  
jour

Pour rappel : l'accueil de jour est pour les femmes seules avec ou sans enfants de 9h30 à 17h30.

C'est un lieu convivial pour échanger, écouter, soutenir et partager. De plus, ce lieu donne accès à une cuisine afin de préparer un repas : petit-déjeuner/ déjeuner + à une douche et à des activités variées proposées (jeux de société, loisirs créatifs...)

Le nombre de femmes + enfants accueillies équivaut à 2924 nuitées (baisse très conséquente par rapport à 2019).

**88 femmes**  
accueillies en  
H.U avec **88**  
enfants

# ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

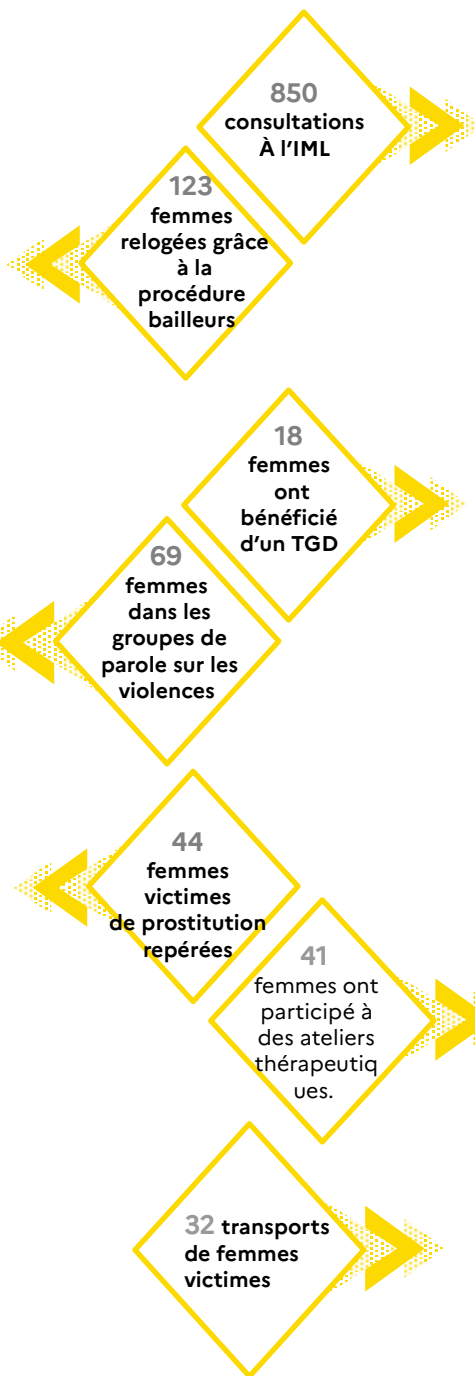
Augmentation des femmes relogées grâce à la procédure bailleurs alors que 92 femmes ont été relogées en 2019. Depuis la mise en place de ce protocole, 750 femmes ont pu être relogées.

RAPPEL : la procédure spécifique validée dans le cadre du protocole doit être respectée.

C'est un mode de prise de parole qui est très complémentaire du suivi psychologique. Ce chiffre est bas compte tenu de la crise sanitaire.

Avec la loi du 13 avril 2016, une commission départementale réglementaire est installée depuis décembre 2017. Son rôle : accompagner les parcours de sortie de la prostitution des personnes qui en sont victimes.

5 femmes sont engagées dans un PSP depuis 2017, dont 1 femme en 2020.



Les violences sont physiques, sexuelles, psychologiques. 500 femmes victimes de violences conjugales. Ce chiffre est en hausse chaque année.

Voir information et fiche de signalement sur le site de la Préfecture (espace dédié aux signataires). En 2020, pour le département, nous en avons 10 à attribuer au lieu de 6. en décembre 2021 nous en avons 30 à disposition sur le ressort.

20 femmes ont participé aux ateliers d'escrime et 21 autres dans des ateliers proposés par Dire et Guérir.

Distribués par le 115. Dont pour 6 transports hors métropole en 2020.

# ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Ce dispositif est sous calibré. La demande est importante et la prise en charge nécessaire pour lutter contre les souffrances des enfants et faire de la prévention afin d'éviter la reproduction des comportements.

On note une augmentation de l'accompagnement pluridisciplinaire des enfants malgré la situation sanitaire (162 en 2019). 365 enfants accompagnés par France Victimes.

Le CHRS Anne de Beaujeu a édité un livret d'accueil à destination des enfants, disponible en ligne sur le site de la préfecture (espace réservé)

**163**  
enfants  
accompagnés  
psychologiquement

Ce dispositif a été créé pour palier aux délais de traitement trop longs des dispositifs de droit commun. Il n'a pas vocation à s'y substituer.

Ce n'est pas une prise en charge thérapeutique, mais un accompagnement psychologique et d'évaluation. Les enfants sont vus sur 3 sites : Anne de Beaujeu, Albert Camus, CIDFF.

**990**  
entretiens

**10**  
orientations  
thérapeutiques

Vers les dispositifs thérapeutiques de droit commun, les pédopsychiatres...

**506**  
accompagnés  
par d'autres  
structures

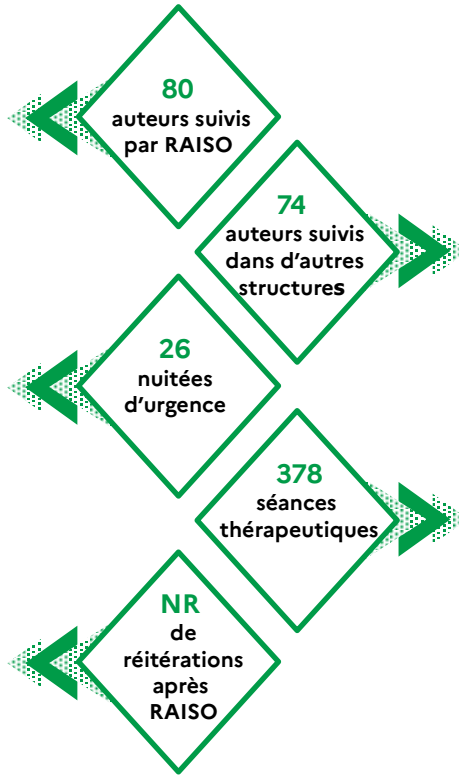
**57**  
enfants  
voyant leur père  
dans un lieu  
neutre



RAPPEL : RAISO est un suivi thérapeutique destiné aux auteurs de violences au sein du couple. Des stages spécifiques pour les primo délinquants sont mis en place. 80 est le nombre d'auteurs sur les 3 prises en charge : individuelles, groupes, stages.

Les nuitées correspondent aux auteurs hébergés en HU, lors d'une éviction pour violence. 3 auteurs ont bénéficié de 26 nuitées en 2020.

Pour Raison, le suivi portait sur 5 ans. On notait une stabilité de la réitération des faits de violence en 2017 autour de 20 %. Ce travail n'a pas été fait pour 2018, 2019 et 2020. Cependant les auteurs venant de plus en plus hors mesure de justice, il va devenir compliqué d'effectuer un suivi. 50 % environ viennent de leur plein gré pour un soin thérapeutique



Suivi psychologique en milieu carcéral et en association.. Il n'a pas forcément de visée thérapeutique.

Nous avons une baisse importante des prises en charge. Par comparaison, en 2019, il y a eu 1105 séances thérapeutiques

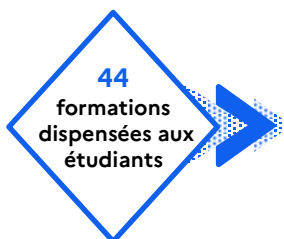
# FORMATION DES ACTEURS

Une forte diminution toujours suite à la situation sanitaire de 2020.

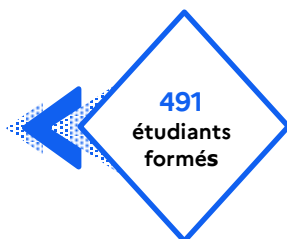
Le réseau s'enrichit des soignants avec les sages-femmes, infirmiers, médecins, etc.

Des maires et élus communautaires, ainsi que des agents municipaux ont été sensibilisés.

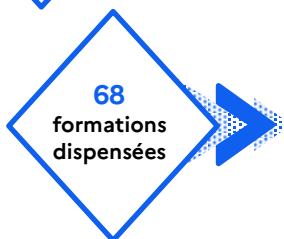
De plus, 107 gendarmes et 25 policiers ont été formés en 2020.



On mesure l'importance de la formation initiale sur les questions de violences.



ITS, Croix Rouge, Université, IUT... En 2019, 2859 étudiants en avaient bénéficié. Forte diminution suite à la fermeture des écoles du fait du COVID-19.



Les formations portent sur du face à face pédagogique, des journées d'étude, des séminaires.

# ACTIONS DE PRÉVENTION

Depuis 4 années consécutives, de plus en plus de partenaires interviennent auprès des jeunes en établissements scolaires et dans tous les espaces où se trouvent des jeunes. Cependant, suite à la crise sanitaire le nombre d'intervention a diminué pour cette année.

Forte augmentation de 45% sur la sensibilisation dans les établissements de l'Éducation Nationale, CFA, MFR...

Ce champ est intégré au socle de compétences de l'Éducation Nationale. Tous les établissements du second degré ont une référent.e à l'égalité entre les filles et les garçons.

**402**  
interventions  
par le réseau

**8145**  
personnes  
touchées par ces  
interventions

**4906**  
élèves  
informé.e.s sur  
les violences  
faites aux  
femmes

**6291**  
élèves  
informé.e.s  
sur le  
respect  
mutuel

**6333**  
élèves  
informé.e.s sur  
le harcèlement

**33**  
Collèges,  
Lycées et  
CFA  
concernés

Les interventions dans les centres d'éducation spécialisée (ITEP, IME...) sont nécessaires. Certaines structures, comme le PF 37, informent de manière transversale sur tous les axes. (respect mutuel, égalité, mixité, déconstruction des stéréotypes...)

Il est évident que nous avons des doubles comptages. Il faudrait que les informations liées à cet indicateur soient affinées (mise en place de l'inventaire des actions).

double comptage probable (DASEN + structures externes à l'Education Nationale.

Avec la prégnance des situations de harcèlement un effort particulier sur ce type d'information a été fait. Le module « le harcèlement c'est pas la drague » du plan départemental a permis de renforcer cet axe.

Établissements fermés de mars à septembre ce qui explique cette forte baisse.

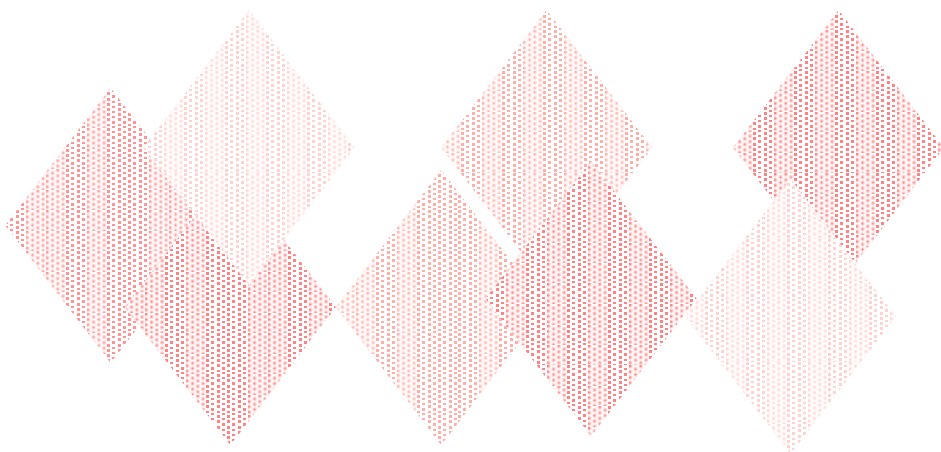
## **Outre la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité, les signataires ayant participé au bilan 2020 sont :**

Association de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Tours  
Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)  
Association Jeunesse et Habitat  
Association de Recherche en Criminologie Appliquée (ARCA)  
ARS  
Conseil Départemental 37  
Conseil de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes  
Centre Communal d'Action Sociale de Tours  
Centre Hospitalier du Chinonais  
Centre d'orthogénie  
CHRS Anne de Beaujeu (Croix Rouge)  
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles  
Centre Régional de psychotraumatologie  
Communauté de communes de Castelrenaudais  
CROUS d'Orléans-Tours  
Direction Départementale de la Sécurité Publique (police nationale)  
Dire et guérir  
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale  
Direction territoriale de la PJJ (UEA)  
Entraide et Solidarités  
ESJ-PAEJ 37  
France Victimes 37  
Gendarmerie Nationale  
Institut Médico Légal  
Jeunesse et habitat  
Médiations et parentalité  
Mission Locale de Touraine  
Mouvement du Nid  
MSA  
Pays Loire Touraine  
Planning Familial 37  
Pole Emploi  
Procureur de la République  
Secours Catholique  
SNCF  
SPIP  
Stop aux Violences Sexuelles 37  
Touraine Logement  
Tour (s) Habitat  
UDAF  
Université de TOURS  
Val Touraine Habitat  
Ville de La Riche  
Ville de Joué-Lès-Tours  
Ville de Saint Cyr sur Loire  
Ville de Tours



# Protocole 2020-2023

1. Introduction : modalités de fonctionnement, valeurs partagées et actions collectives, axes traités
2. Orientations nationales et informations
3. Priorités départementales issues des bilans et en lien avec les orientations nationales (Plans nationaux Grenelle)
4. Indicateurs qualitatifs et quantitatifs clairs et partagés par tous
5. Outils partageables sur la communication, la prévention et le suivi des victimes, co-victimes et auteurs
6. Articulation avec les contrats et conventions pour plus de lisibilité
7. Engagements, indicateurs et coordonnées (référent.es formé.es)
8. Annexes (informations juridiques, charte éthique et partage d'informations, fiches sur les outils de communication, les dispositifs et procédures, liens utiles)



**Délégation aux droits des femmes et à l'égalité  
entre les femmes et les hommes**

<http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Politiques-publiques/Droits-des-femmes-et-egalite-entre-femmes-hommes/Prevention-et-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes>



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Préfète  
d'Indre-et-Loire